

Sportmax, gestionnaire d'installations aquatiques et sportives, est à la recherche d'un coordonnateur·trice des activités. Il s'agit d'un poste à temps complet sur une base annuelle.

**LIEU DE TRAVAIL :** Centre d'activités au Collège Lionel à Ste-Thérèse, Sportmax y offre des activités sportives, récréatives et aquatiques tout au long de l'année.

Sous la supervision du gestionnaire, le rôle est de superviser le déroulement quotidien des activités.

### **DESCRIPTION DU POSTE :**

- Planifier et organiser l'offre d'activités pour répondre aux besoins spécifiques des sessions
- Organiser et assurer le suivi des inscriptions
- Recruter, superviser et évaluer les employés (moniteur de natation et aquatique, instructeurs sportifs, préposés à l'accueil, etc.)
- Planifier et animer les formations/réunions des employés
- Préparer les horaires de travail
- Vérifier l'inventaire du matériel et procéder aux achats en fonction des budgets prévus
- Répondre aux besoins et demandes des instructeurs
- Assurer le suivi du service à la clientèle et prendre les décisions pour les problématiques
- Coordonner les réservations des plateaux
- Assurer le suivi des dossiers auprès des partenaires
- Vérifier et préparer les paies (montant à payer en fonction de l'horaire de travail prévu)

### **PROFIL RECHERCHÉ :**

- Possède une formation collégiale ou universitaire en loisir / domaine de l'activité physique OU expérience pertinente en lien avec la gestion et/ou coordination en milieu sportif
- Expérience de gestion/coordination et d'évaluation/encadrement du personnel
- Doit posséder un cellulaire et être joignable en tout temps

### **APTITUDES :**

- Excellent service à la clientèle
- Bonne connaissance de Word et d'Excel
- Habileté en relations interpersonnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'organisation et capacité à respecter un échéancier
- Sens des responsabilités
- Autonomie et jugement aiguisé
- Maîtrise du français parlé et écrit

### **CONDITIONS D'EMPLOI :**

- 35h par semaine
- Échelle salariale 20,77\$ à 25,96\$/h (37 800\$ à 47 300\$)
- Cotisation de l'employeur au régime volontaire d'épargne retraite après un an de service continu

- Programme de prestation complémentaire lors de congé de maternité/paternité/parental
- Remboursement des dépenses liées au cellulaire

**HORAIRE VARIABLES :** Le coordonnateur·trice devra travailler une fin de semaine sur deux et plusieurs soirs de semaine. Il ou elle pourra organiser son horaire de travail en fonction des besoins, sous l'approbation du gestionnaire. Certaines périodes de pointes sont à prévoir (inscriptions et début de session). Les installations sont ouvertes 7 jours sur 7.

**ENTRÉE EN POSTE :** Dès que possible - à discuter.

**POUR POSTULER :** Faites parvenir votre CV ainsi qu'une lettre d'intention à Mme Marie-Josée Aubin à [mjaubin@sportmax.ca](mailto:mjaubin@sportmax.ca) au plus tard le 17 novembre 2022.